



**Partenariat
Mondial**
pour une coopération efficace
au service du développement

PROJET DE RÉPONSE DES COPRÉSIDENTS À L'EXAMEN DU PARTENARIAT MONDIAL DE 2021

Document de référence pour la session 2 : "Répondre aux recommandations de l'Examen dans la perspective de la Réunion de haut niveau de 2022 du Partenariat mondial".

22^{ème} Réunion du Comité de pilotage du 15 au 16 décembre 2021

Ce document présente la réponse des Coprésidents du Partenariat mondial à l'Examen du Partenariat mondial, qui a été réalisé par une équipe d'examen externe. Il constitue une base pour la discussion des membres du Comité de pilotage sur la réponse aux recommandations de l'Examen lors de la session II.

Contacts :

Bureaux de la coprésidence du PARTENARIAT MONDIAL :

Mme Andrea Ries, Suisse, andrea.ries@eda.admin.ch

M. Herman Kakule / M. Thierry Somakpo, RD Congo, hermanmuk@yahoo.fr / thierrysomakpo@yahoo.fr

M. Azad, A. K. Azad, Bangladesh, akazadjewell@gmail.com

M. Vitalice Meja, Coprésident non exécutif, meja@roafrica.org

A. Appréciation par les Coprésidents des conclusions et recommandations de l'Examen

Les Coprésidents se félicitent de l'examen du Partenariat mondial (entreprise par MDF Consultancy). Il s'agit d'un outil important pour s'assurer que le Partenariat mondial est apte à soutenir tous les partenaires afin de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030 et des ODD. La conclusion que le mandat et les principes d'efficacité sont plus pertinents que jamais, fournit une base solide pour examiner comment accélérer les progrès des partenariats de coopération au développement.

- **Les Coprésidents notent les efforts soutenus qui ont été déployés depuis la Réunion de haut niveau de Nairobi (2016) pour rendre le Partenariat mondial plus opérationnel et axé sur les résultats, tout en restant ouvert et inclusif.** Ces améliorations cimentent la position du Partenariat mondial en tant que plateforme mondiale unique permettant de maximiser l'efficacité de toutes les formes de coopération au développement. Les études de cas font le point sur les enseignements pertinents.
- **Les Coprésidents partagent les conclusions de l'étude selon lesquelles la structure et les dispositions de gouvernance actuelles offrent à tous les membres la possibilité de s'engager.** Grâce à la clarté de la structure de gouvernance et aux contributions financières volontaires, le seuil de participation et d'engagement des parties prenantes est resté bas, ce qui permet au Partenariat d'être inclusif.
- **Les Coprésidents se félicitent de la perception qu'ont les membres du Partenariat mondial de l'efficacité et de la relative "légèreté" de l'Équipe d'appui conjointe par rapport à d'autres partenariats mondiaux.** Les contraintes persistantes en matière de financement et de capacité n'ont pas empêché l'Équipe d'appui conjointe de s'acquitter de son mandat, qui consiste à assurer une fonction de coordination légère, à faire progresser le suivi du Partenariat mondial, à soutenir l'ancrage du travail du Partenariat mondial au niveau national, à maintenir les outils de communication du Partenariat mondial et la Plateforme de partage de connaissances, et à fournir un soutien en matière de secrétariat aux Coprésidents et au Comité de pilotage.

Conscients de ces qualités du Partenariat mondial, les Coprésidents reconnaissent également certains des **défis critiques que l'examen a mis en évidence.**

- **Malgré les efforts déployés pour faire du Partenariat mondial un partenariat équilibré et inclusif dirigé par les parties prenantes, la perception externe de certains reste que le Partenariat mondial est dirigé par les donateurs.** Les coprésidents s'accordent à dire que le renforcement de la communauté mondiale qui se consacre à la mise en œuvre des principes d'efficacité nécessitera un engagement politique renouvelé de la part de toutes les parties prenantes, et suggèrent que cet engagement soit fondé sur un discours commun et clair expliquant pourquoi l'efficacité du développement est importante pour réaliser l'Agenda 2030 et les ODD et pour mieux se relever de la pandémie de COVID-19.

- **Reconnaissant la nécessité d'être réactif aux priorités émergentes, le Partenariat mondial s'est orienté vers des travaux programmatiques davantage dirigés par les membres, sans réfléchir pleinement à la capacité appropriée de réalisation.** Le programme de travail 2020-22 du PARTENARIAT MONDIAL a réussi à transférer la direction d'activités spécifiques à certains membres du Comité de pilotage, avec le soutien de l'Équipe d'appui conjointe. Les Coprésidents s'accordent à dire que cet effort, bien que bienvenu, a conduit à un trop grand nombre de "domaines d'action" et à une dispersion des ressources, et risque de frustrer les attentes. Une définition plus claire des responsabilités et l'identification des ressources correspondantes amélioreraient la mise en œuvre des futurs programmes de travail autour d'un petit nombre de priorités stratégiques et la démonstration ultérieure de progrès significatifs en matière d'efficacité du développement au niveau national.
- **Les coprésidents reconnaissent qu'il existe des différences significatives dans la capacité et la volonté des membres ayant des rôles de direction à s'engager dans le Partenariat mondial, ainsi que dans la capacité et les ressources correspondantes requises,** et apprécient que le présent examen fasse la lumière sur cette question.

L'examen s'est déroulé parallèlement à d'importantes réformes et réorientations en cours de la Partenariat mondial, à savoir la réforme du suivi de la Partenariat mondial et le lancement de l'initiative de dialogue d'action menée par les pays partenaires. Cela signifie que l'examen n'a pas pu prendre pleinement en compte ces nouveaux développements et les actions prévues pour remédier à certaines des lacunes de la Partenariat mondial.

L'examen s'est déroulé à une époque fortement touchée par la pandémie de COVID-19. Certaines circonscriptions n'ont pas été en mesure de coordonner les activités comme prévu. Cela a entravé l'avancement des travaux au niveau local, de nombreux dialogues d'action ayant dû être reportés, tandis que d'autres sont toujours en attente.

B. Proposition des Coprésidents pour donner suite à l'Examen

Les coprésidents soutiennent la recommandation visant à **améliorer plus fortement les réalisations avérées du Partenariat mondial au niveau national** et à **renforcer son impact pour la réalisation de l'agenda 2030 et des ODD**. Pour ce faire, il sera nécessaire de modifier *ce que* le Partenariat mondial fournira (fonctions, instruments et priorités stratégiques) et *comment* il le fera (en termes de modalité de fonctionnement, de dispositions de gouvernance et de mandat/fonctions de l'Équipe d'appui conjointe).

Dans cette optique, les **coprésidents proposent six réponses prioritaires** qui sont directement liées aux activités prévues pour préparer la Réunion de haut niveau 2022 du Partenariat mondial et aux changements proposés dans la réforme du suivi du Partenariat mondial. L'annexe détaille les actions pratiques pour chaque recommandation.

Démontrer et obtenir un impact plus fort au niveau national :

1. **Affiner la vision et développer un récit convaincant qui alimente la communication stratégique, le plaidoyer et la sensibilisation politique pour la Réunion de haut niveau du Partenariat mondial de 2022.** Le document final de la Réunion de haut niveau, concis et axé sur l'action, doit véhiculer un discours actualisé mettant l'accent sur l'action au niveau des pays et sur l'ambition d'accélérer les progrès vers la réalisation de l'Agenda 2030 à tous les niveaux, en particulier dans le contexte d'une meilleure reconstruction après la pandémie de COVID-19. Pour ce faire, il est nécessaire d'élaborer un discours commun axé sur une compréhension commune de l'efficacité qui unit toutes les parties prenantes. Le processus d'engagement politique et des parties prenantes jusqu'à la Réunion de haut niveau de 2022 du Partenariat mondial - "Route à la Réunion de haut niveau de 2022 du Partenariat mondial " - sera le véhicule pour transmettre la vision politique du Partenariat mondial à tous les acteurs concernés, affiner le récit de l'efficacité à travers un document final bien négocié.

2. **Mieux ancrer le Partenariat mondial au niveau national en exploitant les travaux existants, en institutionnalisant les dialogues d'action et en faisant progresser la réforme du suivi du Partenariat mondial.** La responsabilité mutuelle, dans l'esprit d'une approche du développement axée sur l'ensemble de la société, est au cœur d'une coopération au développement efficace. La Réunion de haut niveau 2022 du Partenariat mondial et ses résultats et produits devraient montrer comment une plus grande responsabilité mutuelle peut devenir une réalité à l'avenir, notamment en présentant les réalisations des dialogues sur l'action et les résultats obtenus dans les domaines d'action du programme de travail et en lançant le nouveau cadre de suivi. En outre, comme envisagé dans la réforme du suivi, l'institutionnalisation des Dialogues d'action au sein du processus de suivi sera l'un des instruments clés pour mieux intégrer l'efficacité dans le dialogue multipartite au niveau national et établir des liens opérationnels du programme du Partenariat mondial avec les mécanismes nationaux existants. Toutefois, il existe des possibilités de mieux aligner les résultats obtenus par les gouvernements et les autres partenaires en matière d'efficacité du développement sur les processus existants au niveau des pays, tels que les examens nationaux volontaires, la stratégie de financement des ODD et d'autres actions de suivi et d'examen liées à l'Agenda 2030. Cela va de pair avec la nécessité pour le Partenariat mondial de fournir un soutien plus adapté et axé sur la demande aux activités inclusives au niveau des pays, comme envisagé dans la réforme du suivi.

3. **Renforcer l'approche dirigée par les membres pour mettre en œuvre le programme de travail du Partenariat mondial en évaluant les progrès de manière plus systématique.** Les Coprésidents estiment que la modalité de mise en œuvre du programme de travail du Partenariat mondial dirigée par les membres doit être poursuivie et structurée autour de priorités stratégiques plutôt que de quatre principes d'efficacité. Une telle approche garantit le leadership des parties prenantes, permet une plus grande inclusivité et la mobilisation d'une base de ressources plus large. Cependant, un cadre de résultats plus rigoureux est nécessaire pour suivre les progrès de la mise en œuvre du programme de travail du Partenariat mondial, y compris : l'impact prévu, les résultats et les mesures de réussite des domaines du programme (c'est-à-dire les domaines d'action), et les apports/ressources nécessaires. Cela permettrait également de pivoter vers un financement complet des travaux futurs et d'élargir l'appropriation par toutes les parties prenantes, au-delà des donateurs. Dans le même temps, un programme de travail dirigé par les membres nécessite une réflexion plus

approfondie sur la manière d'équilibrer le besoin de structures plus formelles et de responsabilités plus claires avec les avantages du modèle actuel, tout en garantissant de faibles barrières à l'entrée pour les acteurs du développement. Les enseignements tirés du modèle de mise en œuvre actuel pourraient permettre de mettre en place une structure appropriée et fonctionnelle pour les Domaines d'action pertinents afin de soutenir le prochain programme de travail.

Réexaminer le fonctionnement de la direction et des dispositions de gouvernance du Partenariat mondial afin de remplir son mandat :

4. **Réexaminer les modèles actuels d'engagement des parties prenantes et renforcer et adapter les dispositions de gouvernance.** Les différences significatives dans la capacité et la volonté des membres à s'engager avec le Partenariat mondial constituent un défi majeur. En outre, l'engagement a été fortement affecté par la pandémie de COVID-19. L'hypothèse sous-jacente à la composition actuelle du Comité de pilotage et à son modèle de représentation reposait sur une classification des pays et des partenaires en prestataires, prestataires-bénéficiaires, bénéficiaires et autres parties prenantes non exécutives. L'examen a révélé que cette hypothèse devrait être analysée, notamment en réfléchissant aux rôles et fonctions des organisations régionales. Les Coprésidents feront une proposition d'ici 2022.
5. **Réfléchir aux implications pour le mandat et les fonctions de l'Équipe d'appui conjointe.** L'Équipe d'appui conjointe fournit actuellement le soutien institutionnel de base minimum au Partenariat mondial, en se concentrant sur le suivi, la communication, une coordination légère et un ancrage national, ainsi que sur le travail de secrétariat. Bien que l'Équipe d'appui conjointe soit perçue comme efficace et relativement "légère" par rapport à d'autres partenariats mondiaux similaires, elle n'est pas exempte de graves contraintes de financement et de capacité. Les changements proposés par la réforme du suivi du Partenariat mondial ainsi que la recommandation de renforcer l'impact du Partenariat mondial, y compris au niveau national, indiquent la nécessité de renforcer les fonctions de soutien, ce qui implique une augmentation significative des besoins de financement. À cette fin, les Coprésidents discuteront des implications de l'examen pour les fonctions de l'EAC avec les deux organisations hôtes, l'OCDE et le PNUD.
6. **Les actions et changements potentiels nécessaires pour renforcer l'impact de la Partenariat mondial auront des implications importantes en termes de ressources.** Cela nécessitera des investissements beaucoup plus importants et des efforts pour catalyser les ressources des partenaires de la Partenariat mondial, à la fois au niveau national et dans les fonctions de soutien du EAC. Sans l'engagement des partenaires à investir dans les activités de la Partenariat mondial, aucun changement ne permettra d'obtenir l'impact souhaité.

En outre, tout en notant la proposition d'un cadre conceptuel pour aider à clarifier le repositionnement du Partenariat mondial et son modèle de fonctionnement, les Coprésidents sont préoccupés par le fait que cela pourrait devenir un processus de négociation et de ressources lourdes pour développer un cadre dans une plateforme complexe multipartite opérant aux niveaux mondial/régional et national. Les coprésidents ont choisi de ne pas investir massivement dans l'élaboration d'un cadre conceptuel et de se

concentrer plutôt sur l'engagement politique pratique et l'engagement des parties prenantes, ainsi que sur le renforcement des efforts de communication dans le cadre du " Route à la Réunion de haut niveau de 2022 du Partenariat mondial". Dans le cadre de ce processus, les coprésidents suggèrent de développer un cadre conceptuel *initial* et *léger* comme outil pratique pour informer la conception du prochain programme de travail. Ce cadre devrait s'appuyer sur la (ré)interprétation politique des principes d'efficacité et leur application dans différents contextes et par différentes parties prenantes. Toutefois, ce processus devra faire partie intégrante de la planification du MHN, avec l'engagement d'un nouvel ensemble de coprésidents.

Questions d'orientation pour le Comité de pilotage :

- *Êtes-vous d'accord avec l'orientation générale visant à renforcer l'impact du Partenariat mondial ? Quelles devraient être nos priorités ? Y a-t-il des actions majeures manquantes pour relever les défis clés de la structure et de l'approche actuelles du Partenariat mondial ? Y a-t-il des partenaires importants que nous devrions engager ?*
- *Êtes-vous d'accord avec l'approche proposée pour examiner et faire progresser les actions visant à relever les défis dans le cadre de la préparation de la Réunion de haut niveau du Partenariat mondial de 2022 ?*
- *Quelles actions allez-vous entreprendre pour soutenir le Partenariat mondial dans la réforme de son mode de fonctionnement ?*

ANNEXE : RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX POUR L'ENSEMBLE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation stratégique 1		
<i>Repositionner et équiper le Partenariat mondial pour qu'il puisse promouvoir et soutenir la coopération au développement efficace dans des domaines de développement spécifiques définis comme prioritaires par les pays.</i>		
Réponse de la direction		
<p>Le Partenariat mondial a déjà pris des mesures essentielles pour se repositionner au niveau national en lançant l'initiative des "Dialogues d'action" dirigés par les pays partenaires et la réforme du suivi du Partenariat mondial. Les Dialogues d'action en cours ont démontré qu'il existe une variété de mécanismes de coordination existants ou émergents au niveau des pays, qui relient une coopération au développement efficace à l'Agenda 2030 ou qui ont un potentiel pour mieux intégrer l'efficacité dans les dialogues multipartites autour du financement des ODD et des forums de coordination des ODD. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour encourager les pays à mieux relier les résultats concernant l'efficacité au processus de RVN (VNR), au financement des ODD et à d'autres questions liées à l'Agenda 2030. En outre, les principes de la coopération au développement efficace peuvent étayer divers processus nationaux conçus pour mettre en œuvre les ODD, notamment les stratégies de développement nationales et sectorielles.</p> <p>Les Domaines d'action du Partenariat mondial, qui font partie du programme de travail 2020-2022 du Partenariat mondial, relient les niveaux mondial et national. Ils produisent des études nationales et élaborent des boîtes à outils et des documents d'orientation pour soutenir des partenariats de coopération au développement plus efficaces selon différentes modalités (par exemple, la boîte à outils pour les Principes de Kampala sur l'engagement efficace du secteur privé). Ce modèle de mise en œuvre dirigé par les membres et organisé autour des priorités stratégiques du programme de travail devrait être poursuivi en permanence. Cependant, dans la prochaine itération des Domaines d'action, et avec les résultats des Domaines d'action, les processus devraient être renforcés pour mieux relier le travail des Domaines d'action au niveau national. Il s'agit notamment de soutenir l'apport des résultats des Domaines d'action au niveau national, tout en rendant le travail des Domaines d'action plus réactif aux besoins et aux expériences des pays.</p>		
Principales actions proposées	Responsabilité et calendrier	Commentaires
1.1 Institutionnaliser les Dialogues d'action en tant qu'élément clé du processus de l'exercice de suivi du partenariat mondial réformé.	Décision du Comité de pilotage (CP) et de la Réunion de haut niveau (RHN)	Après l'approbation de la réforme proposée pour le suivi du Partenariat mondial, à la suite de l'expérimentation de la nouvelle approche de suivi, les Dialogues d'action feront partie intégrante de l'exercice de suivi. Cela nécessitera une orientation et un soutien correspondants pour s'assurer qu'ils sont institutionnalisés au sein des processus et mécanismes nationaux pertinents de coordination et de financement des ODD.
1.2. Faire l'inventaire de tous les résultats et preuves au niveau national pour les présenter lors de la réunion de haut niveau de 2022 du Partenariat mondial.		Cet exercice devrait couvrir les résultats des trois domaines stratégiques prioritaires du programme de travail, y compris les dialogues d'action. Il vise à informer une approche plus systématique du Partenariat mondial pour recueillir des preuves de l'impact des principes d'efficacité et de l'utilisation des résultats du suivi.

1.3. Revoir les modalités de mise en œuvre des Domaines d'action pour soutenir les capacités nationales et le travail au niveau du pays.	Coprésidents, Domaines d'action (DA), EAC	Les domaines d'action pourraient soutenir le travail au niveau national en répondant aux questions d'efficacité spécifiques soulevées par les pays dans le cadre de leurs Dialogues d'action. Une telle approche nécessite d'envisager une modalité de financement plus systématique et durable pour les Domaines d'action.
--	---	---

Recommandation stratégique n° 2***Développer un cadre conceptuel complet pour améliorer la planification et la communication.*****Réponse de la direction**

Les travaux menés jusqu'à présent par le Partenariat mondial reposent sur l'hypothèse selon laquelle une application plus large des principes de la coopération au développement efficace dans toutes les formes de coopération, encouragée par le suivi et l'évaluation des progrès du Partenariat mondial, conduira à une coopération au développement plus efficace et donc à de meilleurs résultats et impacts en matière de développement. Le Partenariat mondial n'a pas élaboré de cadre conceptuel explicite et formellement approuvé, et ne dispose pas non plus d'une théorie du changement portant sur l'application " différenciée " des principes et les types de relations de coopération au développement adaptés aux divers partenaires et contextes nationaux.

Le réajustement des résultats du cadre du Partenariat mondial en fonction de ce qui a fonctionné et de ce qui n'a pas fonctionné pourrait améliorer la performance des fonctions et instruments clés du Partenariat mondial. Ce cadre opérationnel plus clair et plus explicite soutiendrait la communication stratégique afin de mieux relier le Partenariat mondial à l'Agenda 2030 et d'intégrer les processus d'efficacité au niveau national.

L'élaboration d'un nouveau cadre conceptuel ambitieux risque toutefois de prendre beaucoup de temps et d'exiger beaucoup de ressources. Nous proposons donc d'utiliser la préparation de la réunion de haut niveau de 2022 du Partenariat mondial pour développer une vision politique claire à l'horizon 2030 et un récit convaincant pour le Partenariat mondial, associés à des outils de communication plus solides.

Principales actions proposées	Responsabilité et calendrier	Commentaires
2.1. Produire un document de résultats politiques concis et axé sur l'action.	Coprésidents, CP, EAC	Le document final de la Réunion de haut niveau devrait être visionnaire et énergique afin d'affiner le rôle de la Partenariat mondial et de renforcer sa contribution à l'Agenda 2030. Le processus de consultation du CC et les activités de sensibilisation connexes (voir 2.2.) clarifieront la vision commune du Partenariat mondial à l'horizon 2030, ainsi que les réformes clés requises pour concrétiser cette vision.
2.2. Rétablir un dialogue constructif avec les principaux acteurs manquants.	Coprésidents	Cette démarche s'appuie sur l'analyse politique réalisée pour la Réunion de haut niveau, afin de s'engager auprès d'acteurs tels que les BRICS pour recueillir leurs points de vue sur l'efficacité du développement dans le paysage changeant de la coopération au développement.
2.3. Développer une stratégie de communication globale pour le Partenariat mondial à l'horizon 2030.	EAC	Utiliser le processus de préparation de la RHN pour revoir les instruments et la stratégie de communication du Partenariat mondial. Il s'agit notamment de renforcer les outils/plateforme existants (par exemple, le lancement d'une série de pages nationales sur le site web du Partenariat mondial, l'établissement de "profils d'organisation" dans la plateforme de connaissances) ; de développer des normes de qualité pour la communication du Partenariat mondial et pour la RHN, afin de montrer clairement ce que représente le Partenariat mondial.

2.4. Développer un cadre conceptuel initial et léger comme outil de planification pratique pour concevoir le prochain programme de travail.	Coprésidents	L'élaboration de ce cadre conceptuel léger devrait s'appuyer sur les résultats techniques du Partenariat mondial et faire partie du processus préparatoire de la RHN afin d'inviter les contributions et les perspectives des parties prenantes. Par la suite, il devra être validé par la nouvelle direction du Partenariat mondial en tant qu'outil de planification pour développer le nouveau programme de travail et le cadre de résultats.
---	--------------	--

Recommandation stratégique n° 3

Adapter le modèle de fonctionnement et la structure de financement du Partenariat mondial afin d'établir un lien plus clair entre l'opérationnalisation du mandat de la Partenariat mondial au niveau mondial et au niveau national.

Réponse de la direction

Le modèle de fonctionnement actuel du Partenariat mondial est la mise en œuvre, sous la direction des membres, du programme de travail du Partenariat mondial à travers les domaines d'action, étayée par les cinq fonctions essentielles du Partenariat mondial ¹, et celle d'une EAC visant à renforcer la cohérence et l'impact du programme de travail. La dichotomie décrite "niveau mondial - niveau national" ne rend pas pleinement justice à la structure et à la composition de la Partenariat mondial. Il pourrait être utile d'établir une distinction entre le niveau mondial (processus normatifs mondiaux), le niveau des groupes d'intérêt (processus spécifiques aux groupes d'intérêt, y compris régionaux) et le niveau national.

Dans ce contexte, les coprésidents conviennent que la modalité de mise en œuvre des priorités stratégiques du programme de travail par les membres doit être poursuivie, avec des liens opérationnels plus forts et explicites entre les délibérations au niveau mondial du Partenariat mondial et celles des mécanismes de coordination multipartites au niveau national.

Les éléments proposés dans le cadre de la réforme du suivi - l'institutionnalisation des Dialogues d'action - constitueront une étape essentielle pour renforcer les liens opérationnels explicites, couplés à un effort délibéré pour établir des liens avec les travaux pertinents des domaines d'action et des dialogues d'action, sur la base des questions prioritaires/domaines d'efficacité dans lesquels les pays cherchent à instaurer un dialogue et un engagement multipartites.

Principales actions proposées	Responsabilité et calendrier	Commentaires
3.1. Mettre en œuvre l'institutionnalisation des Dialogues d'action afin d'identifier explicitement les mécanismes multipartites des pays.	Tous	Si les Dialogues d'action sont intégrés au processus de suivi et que le calendrier de l'exercice offre une certaine souplesse aux pays partenaires pour intégrer le Dialogue dans les mécanismes existants, cette partie du processus de suivi pourrait être utilisée pour identifier et cartographier les différents types de mécanismes de coordination multipartites dans lesquels les pays ancrent l'exercice de suivi. Ces informations pourraient être mises à disposition dans les pages pays du Partenariat mondial remaniées.
3.2. Envisager la création d'une réserve de ressources dédiée ou d'autres modalités pour soutenir l'identification et la mise en œuvre collectives des priorités au niveau national.	Coprésidents, CP	L'approche actuelle pour divers domaines d'action qui répondent à des accords de financement ad hoc s'est avérée être un défi. Le PARTENARIAT MONDIAL fournit des services en tant que partenariat catalyseur pour les demandes et les ressources au niveau national, sur la base des besoins identifiés par le mécanisme au niveau national. Il pourrait chercher à

¹ Les cinq fonctions essentielles décrites dans le Document final de Nairobi sont les suivantes : (1) soutenir l'efficacité au niveau national ; (2) générer des preuves pour la responsabilisation et le suivi des ODD ; (3) partager les connaissances et les enseignements ; (4) faciliter le dialogue spécialisé ; et (5) créer une dynamique politique pour une coopération au développement efficace.

		identifier les modalités et les thèmes pertinents (c'est-à-dire le travail au niveau sectoriel, la coopération Sud-Sud, l'engagement du secteur privé, la capacité statistique, etc.)
3.3. Définir une approche dans le cadre de la réforme du suivi sur la manière dont les actions/progrès au niveau national liés aux dialogues d'action et aux plans de travail des Domaines d'action peuvent être rapportés.	Coprésidents, EAC	Les profils pays révisés devraient inclure ces informations en plus des résultats du suivi.

Recommandation stratégique n° 4

Établir une meilleure vue d'ensemble et une compréhension plus large de la contribution du Partenariat mondial aux résultats au niveau national.

Réponse de la direction

Dans la perspective de la réunion de haut niveau de 2022 du Partenariat mondial, un aperçu des résultats des domaines d'action au niveau national est attendu. Une synthèse des principaux résultats du dialogue sur l'action, ainsi que les résultats au niveau national qui sont planifiés et/ou fournis par les domaines d'action, constitueront des éléments importants pour la préparation de la réunion de haut niveau.

Un ensemble de publications, de produits de communication et de connaissances élaborés pour la réunion de haut niveau du Partenariat mondial de 2022 permettra d'avoir une meilleure vue d'ensemble des activités au niveau national et comprendra des produits de communication et de connaissances spécifiques élaborés par les Domaines d'action. Ils seront présentés sur le site web du Partenariat mondial et sur la Plateforme de partage des connaissances. Lors de la réunion de haut niveau du Partenariat mondial en 2022, les pays partenaires disposeront également d'un espace pour présenter et discuter de la contribution du Partenariat mondial aux résultats obtenus au niveau national.

En outre, les preuves générées par le Domaine d'action 1.1. grâce à leur analyse de la relation entre l'application des principes d'efficacité au niveau sectoriel et les résultats obtenus en matière de développement durable/ODD peuvent aider à affiner la contribution du Partenariat mondial aux résultats au niveau national.

Principales actions proposées	Responsabilité et calendrier	Commentaires
4.1. Produire un rapport d'avancement/synthèse, couplé à la préparation de fiches pays du dialogue d'action.	EAC, (Q2 & Q3 2022)	Le rapport présentera les conclusions et les résultats des dialogues d'action au niveau national, ainsi que les actions convenues au niveau national pour promouvoir des changements dans les pratiques de l'ECD.
4.2. Produire des produits de connaissance/communication axés sur les résultats au niveau national.	Domaines d'action, (Q3 2022)	Dans le cadre de la préparation de la réunion de haut niveau, il sera utile d'établir une coordination régulière entre les AA sur les produits de connaissance et de communication prévus.
4.3. S'engager dans la composante recherche du Domaine d'action 1.1.	Domaine d'action 1.1, Coprésidents et CP	Il est prévu d'organiser un atelier pour discuter des résultats de la composante recherche. Il s'agit d'une occasion d'approfondir l'engagement avec les groupes de réflexion et le monde universitaire pour aider à comprendre les manifestations de l'évolution des pratiques d'ECD et leur impact sur les ODD.
4.4. Présenter les résultats au niveau national plus régulièrement et de manière plus visible sur les principales plateformes de	EAC, (2022)	Cela permettra à tous les acteurs au niveau national de présenter leurs contributions, leurs apprentissages et leurs pratiques.

communication du PARTENARIAT MONDIAL, y compris le KSP.		
---	--	--

<p>Recommandation stratégique n° 5 <i>Améliorer l'engagement en stimulant le dynamisme des groupes de travail des Domaines d'action.</i></p>		
<p>Réponse de la direction L'augmentation de la pertinence et des résultats des domaines d'action par rapport à l'impact au niveau national pourrait contribuer de manière importante à un Partenariat mondial plus "lourd au niveau local, léger au niveau mondial". Cette recommandation nécessiterait une réflexion plus approfondie sur la manière d'y parvenir à moyen terme, tout en équilibrant le besoin de structures plus formelles et de responsabilités plus claires, avec les avantages du modèle actuel, à savoir de faibles barrières à l'entrée pour que les acteurs du développement participent aux travaux de la Partenariat mondial. Il convient également de réfléchir à la manière de garantir que tout travail futur des Domaines d'action soit dirigé par les membres et entièrement financé.</p> <p>Dans le contexte actuel, il sera difficile d'espérer de réels changements dans la division du travail au sein des Domaines d'action qui pourraient accélérer les progrès. Des options spécifiques devront être envisagées pour chaque Domaine d'action de manière différente et à l'initiative des responsables des Domaines d'action afin de pouvoir faire la différence. Dans la durée actuelle du programme de travail, la plupart des Domaines d'action sont déjà en train de réviser leurs plans de travail pour viser des contributions réalistes à la RHN.</p> <p>Cependant, il est important de déterminer quel modèle " dirigé par les parties prenantes " serait le plus approprié dans le contexte complexe et multipartite du Partenariat mondial. Le modèle d'organisation actuel, basé sur les parties prenantes, a posé ses propres défis, a progressé de manière inégale et, d'une certaine manière, a sapé l'approche multipartite sur laquelle repose le Partenariat. Centrer la mise en œuvre des DA par les membres autour de priorités stratégiques pourrait permettre de relever certains de ces défis en ciblant mieux les capacités et les ressources.</p>		
Principales actions proposées	Responsabilité et calendrier	Commentaires
5.1 Refléter les défis de la mise en œuvre et l'engagement des pays dans le plan de travail des Domaines d'action.	DA	Cela pourrait se faire dans le cadre d'un processus de examen des plans de travail des DA.
5.2. Décision sur un modèle approprié "dirigé par les parties prenantes".	Coprésidents (y compris les futurs CC), CP	S'informer des leçons tirées de l'approche actuelle et prendre en compte les implications en termes de ressources et les avantages du modèle actuel.

Recommandation stratégique n° 6		
<i>Améliorer la qualité de l'engagement et de la représentation des circonscriptions dans les principaux organes directeurs du Partenariat mondial, en commençant par les coprésidents et en élargissant au Comité de pilotage.</i>		
Réponse de la direction		
<p>Revitaliser les différents groupes d'intérêt et permettre leur participation active aux travaux du Partenariat mondial est un objectif de longue date. La suggestion faite à chaque groupe de mandants d'entreprendre une auto-évaluation de ses propres mécanismes et pratiques de coordination peut fonctionner pour certains groupes de mandants. Mais certains groupes ne disposent pas de mécanismes institutionnels existants facilement identifiables (c'est-à-dire les pays qui ont un double rôle dans la coopération au développement ou les pays partenaires). De plus, toutes les régions ne sont pas représentées actuellement, ce qui rend plus difficile la poursuite d'une approche régionale plus cohérente.</p> <p>L'hypothèse sous-jacente à la composition actuelle du Comité de pilotage devra être examinée, y compris les rôles et fonctions de l'organisation régionale. Les coprésidents sont actuellement en train de consulter les représentants des circonscriptions du Comité de pilotage afin de discuter des mesures incitant leurs membres à participer à la réunion de haut niveau du Partenariat mondial en 2022. À cette fin, les Coprésidents proposent d'impliquer les membres du Comité de pilotage et d'autres personnes dans le cadre de la sensibilisation et de l'engagement politiques et des parties prenantes afin de discuter des changements possibles de la composition actuelle de la gouvernance, dans le cadre du volet politique de la Réunion de haut niveau de 2022 du Partenariat mondial. Cette question devra également être discutée avec les nouveaux coprésidents potentiels (une prochaine direction du Partenariat mondial), dans le contexte de la transition de la direction.</p>		
Principales actions proposées	Responsabilité et calendrier	Commentaires
6.1 Revoir les termes de référence et les mécanismes de soutien institutionnel pour une transition en douceur et une continuité dans les rôles de représentation.	Coprésidents, (2022)	Les co-présidents réviseront conjointement leurs mandats afin de mieux préciser leur mission, de clarifier les implications en termes de ressources et d'établir un processus transparent pour la succession.
6.2. Organiser des réunions préparatoires avec les groupes d'intérêt et les organisations régionales dans le cadre de la "Route vers la Réunion de haut niveau".	Coprésidents, CP, organisations régionales, (2022)	Lors des réunions préparatoires, les groupes d'intérêt coordonneront leur contribution au document de résultats politiques (voir 2.1). Ils évalueront également les mécanismes d'engagement, les institutions et les capacités existantes afin d'envisager des structures de soutien appropriées pour l'engagement des groupes d'intérêt (par exemple, un groupe de pays partenaires). Pour ce faire, les groupes d'intérêt du CP devront trouver un espace adéquat pour organiser des réunions préparatoires et entrer en contact avec les diverses organisations régionales qui ne sont pas actuellement engagées dans le Partenariat mondial dans le cadre de l'engagement politique/parties prenantes pour la Réunion de haut niveau.
6.3. Revoir l'hypothèse du modèle de circonscription actuel, et évaluer les modèles	Coprésidents, CP	Cela doit être fait sur la base de l'engagement politique mené par les coprésidents de la Réunion de haut niveau de 2022 du Partenariat mondial et en étroite collaboration

de circonscription alternatifs dans le cadre de la préparation du RHN.		avec l'évaluation par les membres du Comité de pilotage des mécanismes, institutions et capacités d'engagement existants (voir 6.2).
--	--	--

Recommandation stratégique n° 7

Renforcer la fonction d'appui à la gestion de l'Équipe d'appui conjointe en lui donnant un mandat plus fort en matière de direction administrative.

Réponse de la direction

Bien que des efforts soient actuellement déployés pour stimuler les synergies et la coordination des activités dans les Domaines d'action (appels de coordination des DA, registres des DA), des processus plus rigoureux et un soutien à la gestion sont nécessaires pour faciliter la planification, le suivi et le compte rendu des résultats obtenus dans les Domaines d'action.

La fonction renforcée de soutien à la gestion est considérée comme complémentaire au soutien de base actuel fourni par l'Équipe d'appui conjointe, avec la nécessité de renforcer le soutien à la coordination des domaines d'action/programme de travail afin d'assurer une planification, un suivi et un compte rendu efficaces de l'ensemble du programme de travail du Partenariat mondial, sur la base d'une programmation/gestion plus robuste axée sur les résultats. Alors que le comité financier informel s'efforce de suivre l'état de la mobilisation des ressources et de soutenir activement les efforts visant à répondre aux besoins en ressources de l'Équipe d'appui conjointe, cette dernière continue de faire face à des contraintes en matière de ressources et est parfois mise à rude épreuve pour répondre à la demande croissante.

Les changements nécessaires dans le suivi du Partenariat mondial ainsi que les recommandations proposées pour renforcer l'impact du Partenariat mondial nécessiteraient des fonctions de soutien beaucoup plus fortes pour le Partenariat mondial. Les Coprésidents discuteront avec les deux organisations hôtes des conséquences de la mise en œuvre de l'ensemble des actions clés proposées sur les fonctions de l'Équipe d'appui conjointe, y compris les implications en termes de ressources et de capacités.

Principales actions proposées	Responsabilité et calendrier	Commentaires
7.1. Discuter des implications futures pour le mandat et les fonctions de l'équipe commune de soutien.	Coprésidents, OCDE et PNUD (Q1 2022)	Cette discussion devrait s'appuyer sur les principaux changements proposés/attendus en termes de fonctions de l'EAC ainsi que sur les implications en termes de ressources et de personnel.